

## Dotation de Solidarité Urbaine - Bilan des actions de développement social urbain entreprises au cours de l'année 1992

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Besançon a été bénéficiaire en 1992 de la Dotation de Solidarité Urbaine. La somme perçue à ce titre en 1992 s'est élevée à 4 333 090 F.

L'article 8 de la loi n° 91.429 du 13 mai 1991 prévoit que le Maire d'une commune ayant bénéficié de la Dotation de Solidarité Urbaine au cours de l'exercice précédent, présente au Conseil Municipal, avant la fin du second trimestre qui suit la clôture de cet exercice, un rapport retraçant les actions de développement social urbain entreprises au cours de l'exercice écoulé et les conditions de leur financement.

Les actions entreprises par la Ville au cours de l'année 1992 au titre de la politique de développement social urbain ont été les suivantes :

### I - Opérations d'investissement pour 5 262 221 F dont 4 196 691 F pour la part Ville

#### A - Développement social du quartier Palente / Orchamps

	Montant payé en 1992	Part Ville
- Aménagements espaces extérieurs 2 <sup>ème</sup> tranche rue Gounod plus espaces jeux petits place Orchamps	1 570 000 F	1 063 800 F
- Maîtrise d'oeuvre urbaine et sociale Mission opérateur de terrain	474 000 F	254 400 F
- Aménagement terrain de sport rue Chopin	318 261 F	248 261 F
- Espace de proximité (clôture rue Chopin)	180 988 F	180 988 F
- Action d'information communication Mission chef de projets	50 000 F	20 000 F

#### B - Développement social de la Cité Brulard

	Montant payé en 1992	Part Ville
- Information communication MCP Réalisation d'une maquette	49 812 F	17 812 F (étude)
- Etude Architecte LAMBOLEY	50 000 F	50 000 F
- Aménagements :		
. Petit Square	42 676 F	14 929 F
. Poteaux basket et volley	13 129 F	13 129 F
- MOUS	316 267 F	249 617 F
- Information communication MCP Plaquette, travaux d'imprimerie	30 188 F	30 188 F

#### C - Développement social Ilot sensible Planoise

	Montant payé en 1992	Part Ville
- MOUS	158 133 F	44 800 F

*D - Développement social Montrapon / Fontaine-Écu*

	Montant payé en 1992	Part Ville
- Cité Observatoire - Bouloie (bancs)	6 048 F	6 048 F
- Cité Fontaine Ecu - extérieurs	23 652 F	23 652 F
- Passage traversant le boulevard	1 895 923 F	1 895 923 F
- Espaces extérieurs place Coubertin - éclairage, espaces verts	83 144 F	83 144 F

**II - Crédits de fonctionnement pour 8 656 179 F****A - Secteur Formation - Emploi des jeunes**

- fonctionnement de la Mission Locale pour l'Emploi des Jeunes (430 000 F), du Fonds Mutualisé de Formation des CES (335 600 F), des Correspondants Emploi Formation de Quartier (50 000 F) 815 600 F
- mise à disposition de locaux pour les créateurs d'entreprises dans les quartiers Orchamps et Planoise - Charges et travaux (282 000 F) - Subvention au GIE Point + Entreprises (310 000 F) 592 000 F
- subventions aux associations intervenant dans les domaines de l'insertion et de la formation des jeunes 398 000 F

**B - Animation socio-culturelle - Animation de quartier - Intégration**

- 1) *Animation socio-culturelle* **460 598 F**
  - fonctionnement du Conseil Bisontin des Jeunes 25 686 F
  - Maison des Jeunes et de la Culture de Besançon-Le Loutelet (poste Directeur FONJEP : 261 912 F – Subvention fonctionnement : 113 000 F) 374 912 F
  - Centre Information Jeunesse 60 000 F
- 2) *Animation de quartier*
  - fonctionnement des équipements de quartiers municipaux Maisons Pour Tous (y compris Opération Vacances) **2 731 704 F**
    - . dépenses générales 122 355 F
    - . Montrapon 849 423 F
    - . Grette 676 684 F
    - . Planoise 695 698 F
    - . Clairs-Soleils 387 544 F
  - subventions aux équipements associatifs d'animation de quartier **1 934 000 F**
    - . MJC Palente 750 000 F
    - . Maison de Quartier Saint-Ferjeux 613 000 F  
(y compris subvention exceptionnelle de 150 000 F)

. Foyer des Jeunes Travailleurs	344 000 F
(extension : 200 000 F - fonctionnement : 144 000 F)	
. Régie de Quartier de Fontaine-Écu	138 000 F
. diverses associations de quartier et projets d'animation de quartier	89 000 F

3) *Intégration des populations immigrées* **510 000 F**

- mission d'étude dans le cadre du contrat État-FAS-Ville - Subvention à la FRATE et mise à disposition d'un chargé de mission	250 000 F
- subventions aux associations du secteur intégration (Palmeraie : 10 000 F - ARETE : 250 000 F)	260 000 F

**C) Prévention de la délinquance**

- opération vacances été 92 pour les jeunes présents dans les quartiers - Subventions aux associations	163 500 F
- insertion professionnelle de jeunes (chantiers Loutelet - ADDSEA - forestage - Roseau BTS...)	188 500 F
- lutte contre la toxicomanie - Subvention à Espoir Drogue	126 000 F
- accompagnement scolaire - Soutien aux associations	42 500 F
- diagnostic local de sécurité - Étude par le Laboratoire de Sociologie - Part 1992	106 740 F
- subventions aux associations du secteur Prévention	150 000 F
- Prévention Spécialisée dans les quartiers compris accompagnement scolaire	<b>437 037 F</b>
. dépenses générales	21 360 F
. Montrapon	221 102 F
. Grette	131 753 F
. Planoise	8 487 F
. Clairs-Soleils	54 335 F

La dépense totale affectée aux actions de développement social urbain s'élève donc pour l'année 1992 à 13 918 400 F pour laquelle la dotation perçue de l'État représente 31,13 %.

La Ville bénéficie à nouveau en 1993 de cette dotation (5,65 MF perçus le 29 avril 1993) qui permettra de poursuivre la politique engagée depuis de nombreuses années en ce domaine.

Dont acte.